ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD DU 12 JUIN

ENTENTE RÉPUBLICAINE

UN APPEL DE M. A. CRESPEL

M. Alexandre Crespel, ancien député, conseiller général, maire de la Bassée, vice-président du Comice agricole, candidat de l'**Entente Républicaine**, fait parvenir aux délégués sénatoriaux l'appel suivant :

« J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages pour l'élection du 12 juin.

» Je ne suis pas un inconnu pour vous.

» Pendant plus de huit années, de novembre 1919 à juin 1928, élu par le scrutin de liste, j'ai représenté notre beau département à la Chambre des Députés.

» J'y ai défendu, de toute mon énergie, vos droits et vos intérêts.

» Il s'agissait, au lendemain de la guerre, de donner à notre région anéantie ou ruinée par la bataille et par l'occupation ennemie, les moyens d'un relèvement prompt et total. C'est la besogne à laquelle j'ai conscience d'avoir apporté ma part de dévouement, de décision et d'action. Mais l'œuvre de redressement est loin d'être terminée. L'équilibre détruit par les graves secousses de la guerre n'est pas encore retrouvé.

» A l'intérieur, la crise économique et financière due surtout à la fermeture des grands débouchés mondiaux doit retenir toute l'attention et toute la vigilance des pouvoirs publics ».

POUR L'AGRICULTURE, LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

» L'Agriculture, qui est la base de notre activité nationale, doit être protégée spécialement et défendue efficacement. Vice-Président du Comice agricole de Lille depuis plus de 30 ans, ayant moi-même, au lendemain de la guerre, repris une exploitation rurale, j'ai été à même de connaître les désirs et les besoins de la culture. Elle souffre, depuis quelques années, d'un malaise dont il est nécessaire de la guérir promptement.

» Les taxations arbitraires, le manque de protection douanière, les interdictions d'exportation, les brimades envers les producteurs de lait, lui ont causé un préjudice considérable. Il faut reconnaître toutefois que, grâce à l'action énergique des intéressés et de leurs représentants les pouvoirs publics ont été amenés à une plus juste compréhension de ces questions. Il est nécessaire qu'ils continuent à ne pas les perdre de vue.

» Le fermier demande la propriété culturale, c'est-à-dire qu'une loi, établie sur la base d'un avant-projet, étudié par le Comité de défense des fermiers, lui reconnaisse formellement et sans discussion, la propriété de la valeur culturale de son exploitation, c'est là une réclamation à laquelle il est juste de donner satisfaction.

» En protégeant l'agriculture, en lui permettant de vivre et de prospérer, nous protégeons en même temps le travail national, le commerce et l'industrie. Les agriculteurs constituent de plus en plus la grande masse de consommateurs de nos produits industriels.

» L'industrie et le commerce doivent être défendus contre toute tentative de concurrence déloyale, qu'on l'appelle « dumping » ou autrement.

» La législation sociale est la grande œuvre des temps modernes. Là, comme ailleurs, la France généreuse a hardiment marché de l'avant ; nous devons continuer à améliorer les lois existantes et à les compléter de façon à rendre de plus en plus humain le sort des travailleurs...

» Les Anciens Combattants, les Mutilés et les Victimes de la guerre ont, selon l'expression de Clémenceau, des droits sur nous. Il ne faudra jamais l'oublier.

» Les charges que nous a laissées la guerre écrasent les contribuables et ne peuvent, en aucun cas, être augmentées. Il faut, au contraire, rechercher toutes les économies possibles ».

PAIX ET UNION

» Le monde aspire à la paix, la France surtout, et tout particulièrement notre région qui, plus que d'autres, a connu les misères, les souffrances et la dévastation de la guerre et de l'invasion. Il convient de reprendre et de poursuivre l'œuvre des gouvernements qui se sont succédés au pouvoir, en n'oubliant pas, toutefois, que le problème de la paix n'est pas une question de sentiment, mais une affaire de raison.

» Il ne peut y avoir de désarmement sans que la sécurité soit assurée comme vient encore de le proclamer M. Herriot.

» Les ententes internationales pour le rapprochement des peuples dans les problèmes politiques, financiers et économiques doivent être conclues dans l'esprit des traités et des contrats.

» L'union à l'intérieur dans le respect mutuel de toutes les convictions et de toutes les croyances, dans la reconnaissance de toutes les libertés, est, elle aussi, devant les difficultés du présent et de l'avenir, plus que jamais souhaitable et indispensable. Je l'ai toujours pratiquée et je lui demeure, comme par le passé, profondément attaché et inébranlablement fidèle.

» C'est donc à une conciliation nationale que je fais appel, c'est à l'accord de toutes les bonnes volontés, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent que je veux tendre et que je souhaite d'arriver.

» En votant pour moi les délégués sénatoriaux du Nord feront un premier pas dans cette voie salutaire et donneront la préface attendue au renouvellement de la représentation sénatoriale du Nord, en octobre prochain. Seule la cohésion de tous les républicains sans exception, peut garantir notre département de l'emprise révolutionnaire ».

PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE

UN MOT D'ORDRE SERA DONNÉ

Le Parti Démocrate Populaire publie la note suivante :

« La Commission exécutive a examiné la situation électorale et les candidatures en présence. Elle a décidé de donner à ses délégués sénatoriaux un mot d'ordre qu'elle les prie de suivre mais que, pour des raisons diverses, elle publiera en temps opportun ».

PARTI RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

UN APPEL DE M. HENRI SPRIET

M. Henri SPRIET, candidat du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste, adressa aux délégués sénatoriaux l'appel suivant :

« Des premiers mots seront un hommage respectueux et ému à la mémoire de **Debierre** dont tous les Républicains du Département pleurent la disparition.

» Dans le collège sénatorial qui reflète les diverses nuances de l'opinion républicaine, **Debierre** représentait le Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste. Il représentait à ce titre l'arrondissement de Lille et dans cet arrondissement plus spécialement encore la grande agglomération lilloise avec laquelle il avait des liens de longue date.

» J'appartiens au même parti que Debierre ; comme lui je suis de Lille et je m'adresse à ces Républicains qui, aux élections générales de 1924 ont assuré son succès et celui des hautes personnalités figurant avec lui sur une liste commune ».

POUR L'UNION DES RÉPUBLICAINS

Je me présente en effet comme candidat du Radicalisme, au nom de mon Parti, de ses principes, mais ces principes sont assez larges pour que je puisse avec confiance faire appel à une union entre tous les Républicains épris de liberté et de justice sociale, qui veulent la paix par le rapprochement des peuples et entendent maintenir la laïcité de l'Etat et de l'Ecole.

» Ce rassemblement des Républicains, c'est l'idée à laquelle s'était rallié notre Parti lors du Congrès de Grenoble, c'est l'œuvre que tentèrent vainement au Parlement et Chautemps et Steeg et Painlevé. On sait les raisons de solidarité politique pour lesquelles ceux à qui nous nous adressions n'ont pas cru devoir répondre à notre invitation à l'électeur sénatorial souverain de dire aujourd'hui si, en dehors de toute compromission avec la Droite, l'union des Républicains peut se faire sur mon nom.

Vous n'attendez certainement pas de moi une longue déclaration politique. A l'heure où nous vivons, les problèmes économiques et d'ordre international préoccupent l'opinion publique bien autrement que les questions de politique pure ; elles dépassent singulièrement en portée nos rivalités et nos vieilles querelles.

Vous n'attendez pas davantage de moi des promesses : le Pays en a assez de cette littérature. Si je suis élu, je travaillerai de toute ma volonté et de tout mon courage. Je ferai de mon mieux pour contribuer au redressement de notre pays.

De par ma profession même je suis dégagé de tout esprit de caste.

» Vous n'avez pas à craindre que je subisse des influences de milieu, que j'obéisse à des préjugés. Au-dessus des intérêts particuliers je placerai toujours l'intérêt général, c'est le seul engagement que je puisse prendre et qui soit digne de vous et de moi...

» Ce que je suis : un homme libre qui n'entend pas enfermer son esprit dans des formules rigides et toutes faites, qui entend au contraire se faire une opinion raisonnée sur toutes choses et conserver la pleine indépendance de sa pensée... un démocrate qui par une législation sociale appropriée par l'extension des bienfaits de l'instruction publique et gratuite, veut travailler au relèvement du peuple, encourager et faciliter l'interpénétration des classes... un homme qui sans esprit de chauvinisme aime profondément son Pays comme il aime la paix et qui désire ardemment l'entente définitive entre les peuples dans la sécurité et l'indépendance de sa Patrie... un laïc, non pas un laïc honteux ni un opportuniste de la laïcité. Je suis un laïc de toujours, tolérant certes, sans esprit agressif, et trop ami de la liberté pour ne pas être respectueux des croyances, mais je suis aussi un laïc vigilant et ferme dont on ne doit attendre ni passivité, ni complaisances ».

L'HEURE DE L'ACTION

» La politique radicale est rationaliste. « Elle n'est pas faite » — comme l'écrivait Herriot — « de concepts immuables et de révélations définitives. S'étant fixé le but supérieur de la justice elle obéit à la raison souveraine. Par là, elle s'adapte aux circonstances et évolue dans l'espace et dans le temps comme toute science expérimentale.

» Certes, à la base même de notre doctrine, il y a de grands principes qui eux sont immuables : la justice, l'amour de la paix, l'esprit laïque, mais entre le programme lui-même de notre Parti et son application, il y a les contingences, les circonstances nationales et internationales et les possibilités financières.

» Quelle est donc la situation de la France ? : « Nul homme sérieux, quelle que soit son opinion n'en doute plus » — écrit Herriot — « La situation actuelle de la France est grave »... et il fait appel à notre modération et à notre sagesse.

» Cet appel sera entendu.

» Des charges qui s'élèvent annuellement à 80 milliards d'impôts — le déficit installé dans nos budgets — une trésorerie épuisée — une diminution dans la rentrée des recettes — la vie de plus en plus chère — le chômage — la crise : une crise morale autant que matérielle — le marasme des affaires — un mécontentement général — la France isolée dans le monde : tel est le bilan.

» A l'amertume de nos déceptions, faut-il ajouter le découragement —... Certes non... mais l'heure n'est plus aux réquisitoires, elle est au redressement, à l'action.

» Portons courageusement les yeux vers l'avenir, c'est à une œuvre constructive que la France convie ses élus ».

TROIS PROBLÈMES

» Demain, trois problèmes à résoudre dont dépendront l'avenir même de notre Pays et la Paix du monde : le problème budgétaire, le problème des réparations et le problème de la Paix. Pour les résoudre, il faudra à la France un Gouvernement appuyé sur une majorité républicaine à large, solide et stable », et de suite notre pensée se reporte sur ce grand Républicain qu'était Waldeck-Rousseau.

» Oui, nous nous sommes battus, mais maintenant il faut construire : Construire la paix tout d'abord, cette paix à laquelle reste attaché le grand nom de Briand...

» C'est la question des dettes qui malheureusement n'est pas liée à celle des réparations, puisque malgré notre Parti l'accord sur les dettes n'a pas été accompagné d'une clause de sauvegarde et de garantie...

» Ce sont les réparations que l'Allemagne déclare officiellement ne plus vouloir payer. Au nom de la morale internationale et du respect de la signature donnée le Parti Radical s'est élevé contre le moratoire Hoover à raison de l'interprétation même que lui donnait l'Allemagne comme il s'est élevé contre l'Anschluss. Si nous sommes amenés à faire de nouveaux sacrifices, qu'il soit bien entendu pour le moins que le principe même de notre droit ne saurait être contesté et espérons que ces sacrifices qui déjà dans le passé ont été si souvent, si inutilement consentis, serviront cette fois la Paix du monde...

» C'est la question du désarmement intimement liée à la sécurité de notre Pays. Certes, nous aimons la paix et nous croyons à la possibilité d'une compression de nos budgets militaires, mais à l'heure où l'horizon est si sombre, si lourdement chargé de menaces, nous ne consentirons jamais à des compressions qui pourraient porter atteinte à la sécurité de notre Pays...

» Dettes, Réparations, Désarmement » — écrit M. Herriot — « tout est remis en cause. C'est bien de l'heure présente que l'on peut dire : rien n'est résolu »...

» En même temps que la Paix il faut aussi construire l'Economie, non pas en faisant table rase du passé, non pas en substituant l'étatisme à l'individualisme nécessaire, mais en organisant cette Economie, tant sur le marché intérieur que sur les marchés extérieurs....

» Il nous faut renoncer à une politique de facilité, rétablir l'équilibre de nos finances par des économies, économies qui ne peuvent être réalisées que par la réforme des mœurs parlementaires et l'application stricte du principe de la séparation des pouvoirs...

» Nous devons surveiller notre monnaie, apporter une grande prudence dans nos placements extérieurs, concilier nos devoirs de solidarité internationale avec l'obligation de donner à notre Pays une armature économique qui lui fait défaut.... Nous avons l'obligation impérieuse de protéger l'épargne et de surveiller le crédit. Notre Parti a, sur cette importante question, tout un système de défense qui est à pied d'œuvre.

» Nous devons, enfin rénover l'Etat, assurer son indépendance vis-à-vis des Groupements particuliers si puissants soient-ils et vis-à-vis de la haute finance internationale... régler les rapports entre l'Etat et le Syndicalisme....

» Telle est l'œuvre immense de demain...

» Pour la réaliser, je sonne le ralliement de tous ceux qui, animés de l'esprit démocratique et républicain, entendent dans le respect de nos institutions, de notre législation scolaire et sociale, travailler au redressement économique et financier du Pays et à l'établissement d'une paix définitive entre les peuples.

» Vive la République du Travail et de la Paix ».

LES AGRICULTEURS DU NORD ont tenu une importante réunion à Lille

Ils ont procédé au renouvellement du bureau de leur société dont M. Emmanuel Lanthiez a été nommé président et ont examiné de très intéressantes questions

Sous la présidence de M. Carlier-Caffiéri, la Société des Agriculteurs du Nord a tenu séance mercredi, à 11 h., à l'hôtel Maréchal, à Lille. En cette assemblée, on procéda notamment au renouvellement du bureau. Etaient présents : MM. Davaine, Auguste Potié, sénateurs, Lanthiez, Bataille, Procureur, Langrand, Georges Potié, Destombes, Macarez, vice-présidents, Merchier, secrétaire général, Vezin, directeur des services agricoles du Nord, Riez, directeur des services vétérinaires du Nord, Pasquesoone, Rivart, Brethenoux, A. Ghestem, Conem, Matte, Degrandel, J. Dorchies, etc...

L'éloge funèbre de M. A. Hadou

Dès le début de la séance, **M. Carlier-Caffiéri** rend un solennel hommage à la mémoire de **M. Achille Hadou**, président d'honneur, récemment décédé, et entré aux Agriculteurs du Nord en 1905, nommé président de la Société en 1926. M. Carlier-Caffiéri rappelle la carrière de M. Achille Hadou, dit ses nombreux titres à la reconnaissance des Agriculteurs. Il déclare que les Agriculteurs conserveront un grand souvenir de l'homme de bien que fut Achille Hadou, homme affable, dévoué et compétent. M. Carlier-Caffiéri adresse les condoléances de la Société à la famille Hadou, à la Société des Agriculteurs d'Hazebrouck, rappelle que les funérailles de M. Achille Hadou auront lieu samedi et que les « Agriculteurs du Nord » y enverront une délégation.

La culture de la pomme de terre

M. Degrendel fait une causerie sur la culture de la pomme de terre, sur ses conditions. L'orateur traite de la lutte contre le doryphore, ce terrible insecte. Un plan de défense a été établi. Il donne des résultats. Il le faut, étant donné que l'étranger nous ferme ses portes, et que cela représente une forte perte pour le marché de la pomme de terre. Il faut en outre contingenter en France l'arrivée des pommes de terre étrangères, qui viennent sur notre marché concurrencer les pommes de terre françaises. Un vœu dans ce sens a été émis. Les Agriculteurs du Nord y demandent : « **Que les importations de pommes de terre soient limitées par contingentement, pendant la période d'arrachage qui va du mois de mai au mois de décembre inclus** ».

L'élevage du cheval de boucherie

M. Merchier traite ensuite de la question de l'élevage du cheval. De ses explications, il résulte que les exportations de chevaux diminuent, que les importations augmentent sensiblement surtout pour la boucherie, et du côté de la Belgique, de la Pologne. Les régions d'élevage de la région du Nord sont en conséquence fortement touchées par la crise. Elles ont besoin d'être protégées par une loi qui est d'ailleurs sur le chantier. C'est ce que réclame M. Merchier, qui propose d'émettre un vœu demandant notamment que les chevaux importés pour la boucherie ne puissent être détournés de leur destination, et abattus dans un certain nombre fixé de jours.

Le vœu suivant est émis : « **La Société des Agriculteurs du Nord, frappée par l'accroissement insolite des importations chevalines en France, émet le vœu que le Sénat adopte sans retard la proposition de loi qui lui est soumise, réglementant lesdites importations ;**

» **Décide que le rapport et le vœu seront transmis au ministère de l'Agriculture, aux parlementaires de la région du Nord, à la Commission des douanes ;**

» **Prie les parlementaires de veiller à ce que la proposition de loi vienne le plus tôt possible à l'ordre du jour du Sénat ;**

» **Les prie de faire le nécessaire pour assurer l'application stricte de l'arrêté du ministre de l'Agriculture du 16 février 1932, et, en cas d'insuffisance des mesures proposées, de réclamer un contingentement à l'importation des chevaux de boucherie, de nature à endiguer le flot croissant desdites importations** ».

M. Auguste Potié fait l'historique de la consommation de la viande chevaline, qui prend de plus en plus d'extension. Il est d'accord avec M. Merchier pour réclamer la protection de l'élevage français par un contingentement. Il promet de se faire le défenseur de cette cause au Sénat.

M. Riez donne quelques explications sur la nouvelle réglementation en vigueur pour la viande chevaline. Elle est déjà fort sérieuse et de nature à éviter les fraudes, c'est-à-dire à empêcher que les chevaux de boucherie ne soient vendus comme chevaux de travail.

Le vœu proposé par **M. Merchier** est adopté.

Le renouvellement du bureau

Le renouvellement du bureau, opéré par vote, donne les résultats suivants pour la période 1932-34. Votants, 2.097. Sont élus : **président : M. Lanthiez Emmanuel**, agriculteur à **Abscon**, par 2.049 voix.

Vice-présidents : Avesnes : M. Sénéchal Gustave, agriculteur à **Bermeries**, par 2.041 voix ; **Cambrai : M. Langrand Henri**, agriculteur à **Briastre**, 2.035 voix ; **Douai : M. Dransart Philippe**, agriculteur à **Faumont**, 2.046 voix ; **Dunkerque : M. Wemaere Paul**, agriculteur à **Armbouts-Cappel**, 2.043 voix ; **Hazebrouck : M. Degrendel Joseph**, agriculteur à **Meteren**, 2.045 voix ; **Lille : M. Potié Georges**, agriculteur à **Loos-lez-Lille**, 2.037 voix ; **M. Destombe Casimir**, agriculteur à **Bondues**, 2.042 voix ; **Valenciennes : M. Macarez Charles**, agriculteur à **Haulchin**, 2.05. voix ; **Section étrangère : M. Bataille Alphonse**, agriculteur à **Templeuve**, 2.038 voix.

Secrétaire général : M. Merchier Louis, juge de paix à **Lille**, 2.047 voix ; **secrétaire archiviste** : docteur vétérinaire **J. Monsarrat, à Lille**, 2.041 voix ; **secrétaires : M. Cauwez Emile**, agriculteur à **Wandignies-Hamage**, 2.040 voix ; **M. Desprez Victor**, agriculteur à **Cappelle-en-Pévèle**, 2.052 voix ; trésorier : **M. Procureur Paul**, agriculteur à **Englos**, 2.044 voix.

L'installation de ce bureau aura lieu le premier mercredi de juillet.

Le nouveau Président

Voici quelques notes biographiques sur le nouveau président des Agriculteurs du Nord :

M. Emmanuel Lanthiez, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, officier du Mérite agricole, est né à Abscon, le 8 octobre 1877.

Le décès prématuré de son père lui fit prendre très jeune la direction de la ferme située à Abscon et exploitée par sa famille depuis cinq générations.

Ne reculant pas devant les charges, il a été porté à la présidence des anciens combattants, et, dès 1900, il l'était à la présidence d'honneur de la Musique des Mineurs d'Abscon, à la présidence de la Chorale et de la Société de gymnastique. Sérieux et affable dans les affaires, il fut désigné, en 1904, par ses concitoyens, pour occuper la fonction de maire, place qu'il conservera jusqu'en décembre 1919.

Président-fondateur, en 1906, de la Caisse de Crédit Mutuel Agricole du canton de Denain, qui, depuis la guerre, a fusionné avec celles des cantons de Valenciennes, sous la présidence de M. Ernest Macarez.

En 1926, après la disparition de M. Ernest Macarez, dont il fut le lieutenant au cours de la guerre, et qu'il seconda dès la paix, pour soutenir les revendications légitimes de tous les cultivateurs de la région, il fut désigné à l'unanimité des agriculteurs et ne put se dérober à la présidence de la Caisse de Crédit Mutuel Agricole de Valenciennes, du Comice Agricole de Valenciennes et du Syndicat des Cultivateurs de l'arrondissement de Valenciennes ; à la vice-présidence de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes.

Membre, dès 1905, de la Société des Agriculteurs du Nord, il fut, sous la présidence de M. Wemaere, chargé de s'occuper de différentes questions importantes. En 1924, il succède à M. Georges Macarez à la vice-présidence de la Société des Agriculteurs du Nord de l'arrondissement de Valenciennes.

Ses collègues le déléguèrent alors pour représenter les Agriculteurs du Nord à la Confédération Générale Betteravière des Planteurs de Betteraves, ainsi qu'à la Commission interdépartementale du Nord et du Pas-de-Calais dont il est vice-président. Il remplit pour la défense des intérêts des planteurs les plus délicates fonctions avec un zèle et une pondération très remarqués.

Il est également membre de la Chambre d'Agriculture, de la Commission hippique et agricole supérieure, de l'Office des Pupilles de la Nation, du Comité de la main-d'œuvre étrangère, du Syndicat des éleveurs de moutons du département du Nord et, à tous ces groupements, il apporte un précieux concours et son plus entier dévouement. Sa cordialité, autant que sa serviabilité lui ont valu d'universelles sympathies.

Un banquet

Un banquet intime et cordial, présidé par M. Carlier-Caffiéri, et auquel prirent part notamment MM. les sénateurs Davaine, Auguste Potié, et le nouveau président des Agriculteurs, M. Lanthiez, eut lieu ensuite à l'hôtel Maréchal. Aucun discours ne fut prononcé.

UN TÉLÉGRAMME DE M. MAHIEU, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A LA FAMILLE DE M. HADOU

M. Albert Mahieu, Ministre de l'Intérieur, vient d'adresser à la famille de M. Hadou, le télégramme suivant :

« Je suis consterné de la douloureuse nouvelle et vous prie de croire au chagrin que me cause la disparition de ce bon citoyen et de cet agriculteur éminent qui fut aussi un excellent ami ». — Signé : Albert Mahieu.

D'autre part, c'est par milliers qu'arrivent journellement à la maison mortuaire les témoignages de sympathie et de reconnaissance envers le regretté président de la Société d'Agriculture de l'arrondissement.

Au cours de la journée de mardi, MM. Paul Wemaere, conseiller général ; Paul Francke, président de la Société d'Agriculture de Dunkerque, Neuville, docteur vétérinaire, directeur-adjoint des services vétérinaires du Nord ; Jean Brocca, membre de la Chambre de Commerce Armentières-Hazebrouck ; Bataille, vice-président des Agriculteurs du Nord ; Guilbert, vice-président de la Commission agricole et hippique de Dunkerque et de nombreuses personnes, sont venus saluer la dépouille mortelle de celui qui fut leur ami et collaborateur dévoué.

LA FIN TRAGIQUE D'UN DÉSESPÉRÉ A TOUFFLERS

Il se tira un coup de revolver à la tempe, dans la cour de l'habitation d'un de ses amis

Un foyer de Toufflers vient d'être endeuillé par le geste fatal d'un malheureux, qui a plusieurs reprises, avait déjà manifesté l'intention de mettre un terme à son existence et qui mit hier, à exécution, son funeste projet.

Un ouvrier belge, M. Antoine Vanderslaghmolen, domicilié à Toufflers, 50, rue du Château Dewasme, originaire de Hoffen (Belgique), où il naquit le 19 janvier 1874, vivait en compagnie de sa femme dans une coquette maison située à proximité du territoire belge.

Trop sanguin, l'ouvrier était sujet à des congestions. Il était soigné par M. le docteur Willot, de Toufflers, qui conservait bon espoir de la guérir, mais le malade n'aidait le docteur en aucune façon, il ne suivait pas le traitement qui lui avait été imposé et négligeait les recommandations prescrites par le médecin.

PREMIÈRES TENTATIVES

M. Vanderslaghmolen était devenu d'humeur sombre ; il nourrissait de noires intentions et plusieurs fois il avait songé à se faire disparaître.

Jadis chauffeur, il était depuis un certain temps, occupé à l'Usine à Gaz de Roubaix. Et mardi, à deux reprises, il avait tenté de se pendre. Mais les deux fois, des collègues qui veillaient étaient intervenus et avaient empêché le désespéré de se détruire.

Cependant, l'ouvrier, malgré les conseils de ses camarades, conserva l'idée fixe qui l'obsédait. En quittant l'usine, il prit la direction de la boutique de l'armurier, où il fit l'acquisition d'un revolver.

Par un providentiel hasard, un collègue, devinant ses sombres desseins, avait eu l'heureuse idée de le suivre. Il s'aperçut du manège du Belge et comprit immédiatement le but de sa visite chez l'armurier.

Aussi, à peine l'ouvrier était-il sorti qu'il s'engouffrait chez le commerçant et lui racontait ce qui s'était passé dans l'après-midi.

L'armurier se lança aussitôt à la poursuite de son client et l'ayant rejoint il le pria de le suivre au commissariat de police de Roubaix.

Là, le Belge après avoir été vertement réprimandé, se vit confisquer son arme.

UNE IDÉE FIXE...

Il fut ensuite reconduit à son domicile, où il parvint vers 21 heures.

La personne qui l'accompagnait, mit sa femme au courant des deux tentatives de suicide de la journée et rentra à Roubaix.

Sans tarder, l'ouvrier se mit au lit et passa la nuit sans autre aventure. Hier matin, il se leva vers 5 h. et pria sa femme de lui remettre son vêtement noir.

« Donnes-moi mon beau costume, dit-il, je l'ai mis une seule fois ; je veux encore le remettre, aussi bien ce sera la dernière fois ».

Sur ces paroles amères, il quitta sa demeure et s'en fut en Belgique, du moins, le déclara-t-il.

En réalité, tout porte à croire qu'il alla faire une promenade à Lille, promenade que justifiait son besoin de se procurer une arme.

...MISE A EXÉCUTION

Vers midi, il était de retour à **Toufflers** et il se présentait chez un de ses amis, M. Michon, domicilié 67, rue des Champs. Comme c'était l'heure du repas, on lui offrit à déjeuner, mais il n'accepta pas.

Il se dirigea vers la cour, sortit un browning de sa poche et s'en tira un coup à la tempe droite. Personne n'avait pu prévoir son geste et seule la détonation attira l'attention des personnes présentes chez Michon. Elles se portèrent au secours du malheureux, mais celui-ci gisait sur le sol, la boite crânienne défoncée, perdant son sang en abondance et déjà il se trouvait dans le coma.

On fit appeler le garde champêtre de Toufflers, les gendarmes de Lannoy et le docteur Willot. Celui-ci arriva bientôt en compagnie de M. Verdier, maire de Toufflers et du chef de gendarmerie Capron.

Le praticien n'eut pas à intervenir, le malheureux ne reprit pas connaissance et à 13 heures, il expirait.

Il s'était tiré un seul coup de revolver avec une arme de 6 m/m de calibre.

Signalons que M. Vanderslaghmolen était fort bien considéré dans la commune de Toufflers et que sa fin tragique a causé une pénible émotion.

J. D.

UNE IMPORTANTE PRISE DE FRAUDE, LA NUIT A WORMHOUDT

Dans la nuit, vers minuit quarante, les douaniers Maurice Percaille et Albert Tant, tous deux de la brigade de **Wormhoudt**, étaient en patrouille non loin du « Franc-Tireur ».

Sur le point de rentrer de leur service, leur attention fut attirée par le mugissement des vaches de la ferme Devisch. Ils descendirent de leur bicyclette et prêtèrent l'oreille. A ce moment, des bruits sourds se firent entendre. Il n'y avait plus de doute. Des fraudeurs se trouvaient dans les environs.

Les deux douaniers s'élancèrent dans la direction d'où partaient les bruits, en tirant des coups de revolver en l'air pour donner l'alarme. Les fraudeurs ne demandèrent pas leur reste et s'enfuirent. Les douaniers ne tardèrent pas à découvrir leur marchandise, qui consistait en cinq ballots de tabac étranger qui furent ramenés au bureau des douanes de Wormhoudt. Les cinq ballots, d'un poids de deux cents kilos, sont estimés à 12.500 fr.

DES LILLOIS EN EXCURSION A BAILLEUL ET A CASSEL

Dimanche 5 juin, l'Ecole Dentaire de Lille clôturera son congrès par un banquet qui sera servi au Mont de **Cassel**. Après une réunion à **Bailleul** les dentistes arriveront en notre ville à 12 h. 30. Ils seront reçus, à l'Hôtel de Ville, par M. G. Masselis, maire; son conseil municipal ; M. Tack, vice-consul de Belgique, président du Syndicat d'Initiative. L'après-midi, les excursionnistes visiteront la ville.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

La réception de M. Bréard nouveau président d'honneur artistique des XL

Les membres du Cercle orphéonique « Les XL » ont reçu, hier, en leur local, leur nouveau président d'honneur artistique, le maître Robert Bréard, Grand Prix de Rome, qui a accepté la succession du regretté Marc Delmas, décédé récemment.

A côté du récipiendaire, on remarquait la présence de MM. Edouard Rasson, président d'honneur ; Houzieaux, administrateur de la Fédération des sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais ; Deroubaix, président des « XL » ; Constant, vice-président ; Vandestienne, directeur ; Delhay et Duforest, secrétaires.

M. Robert BREARD

Le président, M. Etienne Deroubaix, en termes choisis, souhaita la bienvenue au nouveau président d'honneur artistique et lui dit la fierté de tous les « XL » d'avoir à leur tête un des maîtres de la musique, compositeur émérite, dont les œuvres d'excellente facture font les délices des dilettantis les plus avertis et dont les productions pour nos sociétés populaires ont enrichi le répertoire.

M. Deroubaix le remercia chaleureusement d'avoir voulu mettre son talent et son activité au service des « XL » et, en l'assurant de la reconnaissance de tous, il forma le vœu que, bientôt, la société, en allant à la conquête de nouveaux lauriers, se montre digne du grand honneur qu'il lui fait en acceptant cette présidence d'honneur. M. Deroubaix remercia M. Houzieaux, administrateur de la Fédération musicale, d'avoir bien voulu honorer cette fête de sa présence et assura la Fédération du dévouement de tous les sociétaires. Il exprima également sa gratitude à l'égard de M. Edouard Rasson, président d'honneur, pour sa présence, et l'assura à nouveau du dévouement des sociétaires et de leur affection. Puis, il fit chanter un vivat en l'honneur de MM. Rasson, Bréard et Houzieaux.

Le maître **Bréard**, ému, remercia de tout cœur. Il dit sa joie et sa fierté de s'être vu choisi pour remplacer son regretté collègue, Marc Delmas, et promit à la Société tout son concours et son dévouement. Il eut ensuite des paroles aimables pour M. Edouard Rasson et salua, en termes heureux, le directeur, M. René Vandestienne, qu'il a depuis longtemps reconnu comme l'un des maîtres de la baguette.

Il salua son ami, M. Houzieaux, et dit toute son admiration pour son collègue et camarade, maître Bousquet, en l'honneur duquel il fit battre un triple ban.

Ce discours fut chaleureusement acclamé. M. Houzieaux prit ensuite la parole pour annoncer que la Fédération venait de décerner à M. Constant Declercq, l'étoile fédérale pour plus de cinquante ans de présence dans des sociétés chorales ; il dit toute sa joie d'avoir été désigné pour venir décorer le nouveau promu, sous-directeur estimé des « XL » depuis sa fondation.

L'on sabla le champagne, et cette belle fête de famille continua par un concert des mieux réussis.

HALLE FLIPO : Beurre extra-fin, 20 fr.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE

Hier après-midi, vers 13 heures, Mme Matthées, née Adeline Carrette, 47 ans, demeurant 38 bis, rue d'Iéna, à Lille, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal, au quai de Brest.

Heureusement, son geste fut aperçu par le sous-brigadier Desrumaux, du 5e arrondissement, qui se porta courageusement à son secours et parvint à repêcher la désespérée avec l'aide d'un marinier. La malheureuse reçut ensuite les soins de M. le docteur Letreust, après quoi elle fut dirigée sur l'Hôpital « La Fraternité ».

Au cours de l'enquête menée par M. Fischer, commissaire du 5e arrondissement, il a été établi que Mme Matthées avait eu une discussion orageuse avec son mari et décida de mettre fin à ses jours. Elle vint à Roubaix se recueillir sur la tombe de sa fille enterrée au cimetière communal et c'est après cette dernière visite qu'elle se jeta à l'eau. Son état n'est pas grave.

AUTOUR D'UN COUP DE POING

Au sujet de l'affaire de coups survenue entre MM. G..., entrepreneur de couverture, rue Saint-Maurice, et J..., rue du Luxembourg, à Roubaix, nous avons publié hier les déclarations de M. J...

Celui-ci nous prie d'ajouter :

« Je me suis mal exprimé en disant, hier, que M. G... me devait de l'argent. En réalité, c'est un tiers qui se trouvait avec lui au café Emile, qui me doit une assez forte somme ».

Visitez l'Exposition Artisanale rue des Champs

MORDU PAR UN CHIEN

En effectuant sa distribution de courrier, M. Robert Deaele, 29 ans, facteur, demeurant rue Beaumarchais, impasse Fremaux, 23, dut pénétrer vers 16 heures, dans la cour Brabant, rue du Moulin, pour remettre quelques lettres.

Il venait à peine d'y entrer qu'il fut attaqué par un chien hargneux et le terrible animal le mordit cruellement au mollet gauche.

M. Moinié, commissaire du 2e arrondissement de police, a été mis au courant des faits et a ouvert une enquête. Des renseignements recueillis, il ressort que le chien appartient à M. Deconinck, domicilié rue du Moulin, cour Brabant, n° 5. Il a été invité à faire visiter son quadrupède par un vétérinaire.

QUI A FAIT LE COUP DE FEU ?

A 18 h. 15, une balle de revolver du calibre de 9 millimètres, venait s'écraser contre un pilastre de l'immeuble occupé par M. Gaston Motte, industriel, 4, avenue Jean Jaurès.

M. Mounié, commissaire de police du 2e arrondissement, fut mis au courant des faits et ouvrit aussitôt une enquête. Malheureusement personne ne put donner le moindre renseignement sur l'auteur du coup de feu, qui est activement recherché. On ignore totalement s'il s'agit d'une vengeance ou d'une plaisanterie.

VOL D'UNE BICYCLETTE

Au cours de la soirée d'hier, M. Charles Schram, 42 ans, entrepreneur de peinture, demeurant 12, rue de Wagram, déposa vers 22 heures, sa bicyclette contre la façade de la maison portant le numéro 71 de la rue de France.

Lorsqu'il voulut la reprendre quelques instants plus tard, elle avait disparu. M. André, commissaire de police du 1er arrondissement a ouvert une enquête et recherche l'auteur de ce vol.

LES CRÉANCIERS DE THÉMIS

Hier, vers 8 heures, l'agent de sûreté Devogle, a appréhendé, rue du Maréchal Foch, Jean-Baptiste Andry, 32 ans, ouvrier débourreur, demeurant à Roubaix, rue d'Estaing, cour Roussel, 1. Cet individu était recherché en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille, en date du 15 février 1927, le condamnant à un mois de prison avec sursis pour vol. Ce sursis fut annulé par une peine de deux mois de prison, également pour vol, prononcée par le tribunal correctionnel de Lille, le 7 mai 1932.

UN ÉTRANGER EN DÉFAUT

Pour défaut de visas sur son extrait d'immatriculation et sur son récépissé de demande de carte d'identité d'étranger, procès-verbal a été rédigé à la charge de Ludovic Jakubowski, 21 ans, mineur, demeurant en garni, 104, rue du Collège, à Roubaix.

VESTIGES DE GUERRE

Deux obus autrichiens ont été découverts dans un terrain vague situé à proximité du Riez, boulevard de Metz. M. Denelle, commissaire du 4e arrondissement, mis au courant de cette trouvaille, a donné des ordres en conséquence pour éviter tout accident.

Le service de désobusage a été averti et viendra probablement aujourd'hui, enlever ces indésirables souvenirs.

LES PROCHAINES FESTIVITÉS DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, DU CUL-DE-FOUR ET DE LA BASSE-MASURE

Le comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Cul-de-Four et de la Basse-Masure, déploie en ce moment une grande activité pour la mise au point et pour la réussite des fêtes qui auront lieu les 30-31 juillet et 1er août.

Il saisit avec empressement l'occasion de remercier dès maintenant les nombreux souscripteurs qui lui ont accordé leurs sympathies.

Ne voulant rien négliger pour assurer l'éclat et le succès de ses fêtes, les commerçants sont cordialement invités à une réunion spéciale qui se tiendra vendredi 3 juin, à 19 h. 30, au siège, 8, rue de Tourcoing (Débit de Tabacs). Le comité espère ainsi se mettre en parfait accord avec ses nombreux adhérents.

Dans sa dernière réunion, le Comité a été formé définitivement comme suit : Président d'honneur : M. Jules Ricourt; président actif : M. A. Lerouge ; vice-présidents : MM. Ch. Lima et L. Mazeman ; secrétaire : M. F. Delcambre ; trésorier : M. E. Welmanne ; membres : MM. Verhelle, V. Fiévet, R. Fiévet, P. Dalmon, J. Poulain, A. Malysse, L. Parent, C. Lamarcq, M. Rammens.

LE PROCHAIN TIRAGE DE « LA DETTE » AURA LIEU LE 5 JUILLET

On nous informe que le prochain tirage des séries E et G aura lieu le 5 juillet prochain.

Un avion, une auto de luxe, de nombreuses conduites intérieures, des motos en quantité et quelques centaines de vélos, forment la liste des lots qui seront tirés.

On trouve des billets dans les bureaux de l'« Egalité », à Roubaix et Tourcoing; dans les bureaux de Postes, bureaux de tabacs, banques, chez divers commerçants et chez M. Girault, délégué officiel pour la « Dette », 19, rue du Maréchal Foch, à Roubaix.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (square Wibaux).

Sociétés et Comités

COLONIE BELGE. — Dimanche prochain, de 10 h. à midi, le secrétariat fonctionnera pour les adhésions nouvelles, règlements des cotisations, renseignements divers. — Les membres de la Colonie qui désirent assister à la manifestation en l'honneur de M. L. Thaune, consul général de Belgique, le 12 juin, à l'Hippodrome de Lille, peuvent obtenir gratuitement des cartes d'invitations. — S'adresser au Secrétariat.

Les futurs conscrits sont, dans leurs intérêts, invités à venir se faire inscrire à la Colonie Belge.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILÉS. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, à 19 h. 30. — Au pupitre, programme de l'audition qui sera donnée à l'assemblée générale du 26 juin.

CERCLE MILITAIRE. — Le secrétaire général rappelle aux officiers du Cercle les séances suivantes. — Ecole des chefs de bataillon : le samedi 4 juin, à 17 h. ; — Ecole des officiers d'infanterie : dimanche 5 juin, à 9 h. ; le dernier cours comptant pour la carte de surclassement aura lieu dimanche 12 juin.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce soir jeudi, de 18 à 19 h. 30, permanence au siège : Café Pandore, 28, rue Pauvrée — Renseignements ; Adhésions.

UNION SYNDICALE DES PENSIONNÉS CIVILS ET MILITAIRES (section de Roubaix et environs). — Assemblée générale trimestrielle dimanche 5 juin, à 15 h., à son siège 67 Grande-Rue. — Ordre du jour important.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi, répétition générale à 20 h. 15 ; programme du concert du 16 juin.

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir jeudi, à 19 h. 30, répétition générale et communication très importante pour le voyage d'Ostende.

AMICALES MARLOT ET LINNE. — Ces Amicales donneront dimanche prochain, dans la salle des fêtes, entrée rue Linné, un bal de famille au profit de leurs sections sportives ; ce bal commencera à 16 h.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, 59, rue des Champs. — Permanence tous les jours, après 17 h. ; le dimanche de 9 h. à 12 h.

LES JOYEUX ACCORDÉONISTES DU CUL-DE-FOUR. — Vendredi 3 juin, à 19 h. 30, répétition générale au siège, 100, rue de Tourcoing ; nouveau programme à l'étude pour les prochains concerts.

Les cours d'accordéons belges auront lieu tous les mardi à 19 h. 30 pour les accordéons italiens et français tous les vendredis à 19 h., ainsi que les cours de solfèges, tous ces cours sont entièrement gratuits. ; les amateurs peuvent se faire inscrire au siège.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

NATATION. — **Le Roubaisienne.** — En vue de la préparation de la fête de natation du 14 juillet, l'entraînement reprendra à partir d'aujourd'hui au bassin du Pont Nickées, le vestiaire sera comme d'habitude chez M. Colpaert.

Les nageurs devront être régulièrement inscrits à la Société pour pouvoir suivre l'entraînement, et n'auront accès aux vestiaires que sur présentation de la carte 1932.

Les entraînements à la natation et au water-polo auront lieu sous la direction du moniteur M. Vanhecke ; le lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 6 h. 30 pour les adultes ; et le lundi, mercredi, vendredi, samedi pour les pupilles. Le moniteur se tiendra à la disposition des débutants pour leur apprendre les premiers éléments de la natation.

LA PÉDALE FRANCO-BELGE. — Dimanche 5 juin, réunion à 13 h., au siège, 19, rue de la Basse-Masure, avec vélos fleuris. Pour assister aux fêtes de Saint-Sauveur à Lille. Samedi après-midi ou dimanche matin, passer au siège pour fleurir les vélos. Prière aux amateurs de s'inscrire au siège.

UN TOUR DE FORCE

C'est celui que vient de réaliser la Régie Française en abaissant à 1 fr. 50 le prix du cigare MOUSQUETAIRE.

Elégant, d'un arôme subtil et fin, dû aux tabacs de Havane qui le composent, le MOUSQUETAIRE est le cigare des connaisseurs.

C'est un véritable prodige que de mettre en vente un tel cigare pour un prix aussi réduit.

ETAT CIVIL

Naissances : Francine Kerkhove, rue des Longues-Haies, c. Debaisieux, 5 ; Roger De Bosschère, rue Turgot, 26 ; André Deschamps, rue Bernard, 22 ; Jeanne Ciesielski, rue Saint-Antoine, 38 ; André Allart, rue de Tunis, cour Delforge, 2 ; Jean Lepoutre, rue Ingres, 192 ; Georges Cappelle, rue Jean-Macé, 87 ; Jacqueline Baes, rue Rossini, 22 ; Jean Dejas, de Lys-lez-Lannoy.

Publications : Charles Devouge, rue St-Vincent-de-Paul, 15 et Christiane Wattinne, à Tourcoing ; Maurice Trenteseaux, ajusteur, rue de la Lys, 16 et Marthe Deweer, remailleuse, à Wattrelos.

Décès : Odile Rys, 74 ans, rue Franklin, 118, cour Poliet, 1 ; Alphonsine Lemen, veuve Dobigies, 74 ans, rue des Vosges, 54 ; Marie Delfosse, veuve Deboosere, 81 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Irme Deletré, épouse Coller, 62 ans, rue des Fossés, 21.

Payer sa bière de tout premier choix au-dessous des prix pratiqués dans la région. Recevoir en fin d'année une ristourne de 25 à 40 fr. à l'hecto. Telle est la situation des actionnaires de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL.

WATTRELOS

Conseil municipal. — Le Conseil se réunira à la mairie, en session ordinaire, le vendredi 3 juin, à 19 h. avec l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du secrétaire. — 2. Procès-verbal de la séance du 10 mai 1932 ; approbation. — 3. Remboursement anticipé d'emprunt ; comptabilité ; ouverture de crédit. — 4. Emprunt de 1 million 050.000 francs : Emploi des fonds ; ouverture de crédits. — 5. Finances : Exercice 1932. Crédits complémentaires. — 6. Fonds municipal de chômage. Crédit complémentaire. — 7. Bureau de Bienfaisance : Compte de gestion de 1931 ; Compte administratif de 1931 ; avis. — 9. Bureau de Bienfaisance : Budget additionnel de 1932 ; avis. — 10. Service Vicinal : Budget de l'exercice 1933. — 11. Société de Secours Mutuels « L'Employé » de Roubaix : Caisse de secours contre le chômage involontaire ; subvention de la ville. — 12. Extension du service de distribution d'eau potable : Programme de 1931 ; réception définitive. — 13. Construction d'une cantine à l'école de la Baillerie : Pierres artificielles ; Marché. — 14. Construction d'une cantine à l'école de la Baillerie ; ciment armé ; marché. — 15. Hôtel des Postes : Marbre artificiel et granito : ferronnerie d'art ; marchés. — 16. Electrification des écarts : Projet. — 17. Restauration des Chemins vicinaux ordinaires : Programme de 1931 ; réception définitive des travaux. — 18. Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail (section de Wattrelos) : Envoi d'un délégué au Congrès de Brest ; demande de subside. — 19. Fêtes publiques : Feux d'artifice des 1er mai et 14 juillet ; attribution des crédits au Comité de Secours aux Chômeurs nécessiteux. — 20. Communications diverses.

Consultations de nourrissons. — Aujourd'hui à 9 h. à l'école de filles de la rue de Tourcoing et à 14 h. 30 à l'école de garçons de la rue de la Baillerie.

Basket-Ball. — Vendredi 3 juin, à 19 h., au terrain de la Bouillerie, équipe 2 contre A. B. W. 2 et à 20 h. équipe 1 contre A. B. W. 1.

Etat Civil. — Naissances : Carmen Deleye, rue du Petit Tournai, 2. — Claude Locquet, rue des Poilus, 104. — Yves Langlois, rue de Mouscron, 197. — René Delossez, rue Thiers, 132.

Publications : Jules Dubus, menuisier, rue Thiers, 26, et Angèle Desrumaux, pelotonneuse, rue de Philippeville, 11, à Roubaix. — Maurice Trenteseaux, ajusteur, rue de la Lys, 16, à Roubaix et Marthe Deweer, remailleuse, rue du Fort Liliols, 33.

Décès : Julie Monfort, épouse Demuynck, 52 ans, rue des Piats, 8.

MM. les porteurs de Bons et d'Obligations de la S. A. des **Etablissements Ducellier**, 23, rue Alexandre-Dumas à PARIS, sont avisés qu'en raison de la clôture prochaine des opérations de liquidation, ils ont à se faire connaître d'urgence à Me COUTANT, Liquidateur, 19, rue Mazarine, PARIS.

CROIX

L'Amicale des médaillés du travail à Calais. — La participation de la délégation des médaillés se rendant à Calais au Congrès des Médaillés de la région du Nord aura lieu en autocar confortable, dimanche 26 juin. Le nombre des places est limité. Quelques-unes restent encore disponibles. Les sociétaires ou amis désirant se joindre au groupe sont priés d'en avertir le secrétaire, 23, rue Mirabeau où le trésorier, 182, rue Jules Guesde, pour le 5 juin au plus tard. Coût du voyage : 30 francs.

WASQUEHAL

Accident à l'E.E.N.F. — Un manœuvre de cette usine, M. Marcel Proot, 30 ans, demeurant à Marcq, 45, rue de la Prévoyance, est tombé sur le bras droit en conduisant une brouette chargée de briques et dans sa chute, s'est fait des contusions de la main droite : 12 jours de repos.

Mauvaise piqûre — A l'usine Trojan, rue de Marcq, l'aide asphalteur Julien Poupaert, 30 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Barbe d'Or, cour Carpentier, 1, s'est fait une piqûre infectée de l'index gauche en manipulant une chaudière à asphalte : 12 jours de repos

Blessé à l'œil. — A la maréchalerie Meire, rue des Villas, le forgeron Marcel Vanmeenen, 30 ans, demeurant à Roncq, sentier de Linselles, 2, a reçu un corps étranger dans l'œil en forgeant une pièce métallique. Pour conjonctivite de l'œil droit, le blessé devra prendre un repos de 12 jours.

Statistique démographique. — Au cours du mois de mai qui vient de s'écouler, le service de l'Etat Civil a enregistré 28 déclarations de naissances, dont 17 garçons et 11 filles. Par contre, il n'a été constaté que 10 décès (3 masculins et 7 féminins). Au cours de la même période, il a été célébré 7 mariages et enregistré en outre une reconnaissance d'enfant naturel et une transcription de décès.

Consultation des nourrissons. — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., à la salle des fêtes de la Mairie.

Taxe sur le chiffre d'affaires. — Vendredi, à la salle des fêtes de la Mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement. De 9 à 11 h., pour les lettres A à L et de 14 à 16 h., pour les lettres M à Z.

Chez les boulonneux — Dimanche 5 juin, grand concours chez Raphaël Dumoulin, 38, rue Sadi Carnot 125 fr. de prix. Inscriptions de 8 h. à 20 h. Jeu couvert et bien éclairé.

REMERCIEMENTS. — La famille BARBIEUX-DECORTE, très touchée des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de M. **Louis BARBIEUX**, ancien conseiller municipal de Wasquehal, remercie toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui regrettant de ne pou